

AMICALE des ANCIENS
ELEVES du COLLEGE et
du LYCEE GEORGE SAND
de La Châtre



HÔTEL DE VILLAINES. (LA CHÂTRE)

annuaire

ANNÉE
2020





Georges LOUTIL, Fondateur de l'AECLC

|| Sommaire

- Editorial p.4
- Les Présidents p.5
- Les Membres du C.A. p.6
- Conseil d'Administration p.8
- Les Principaux et Proviseurs p.9
- Assemblée Générale Extraordinaire du 29 septembre 2019 p.10
- Présidence du Banquet 2021, Bernard MOREAU, le 26 septembre p.11
- Jean MOREAU, un Philosophe reconnu p.12
- N'oublions jamais... p.14
- Actions 2020 - 2021 p.15
- Les Echos du Collège George Sand p.17
- Les Echos du Lycée d'Enseignement Général et Professionnel p.18
- Un ancien élève à l'honneur : François BERNARD p.20
- Carnet rose p.20
- Une rencontre insolite p.20
- Ils nous ont quittés p.20
- Adhérents p.24
- Renseignements utiles - Remerciements p.26



claude-olivier darré
photographie
claudedarre@yahoo.fr
château de lancosme
36500 vendœuvres
02 54 38 36 92 • 06 81 14 37 43

illustration photographique,
catalogues & livres d'art,
photothèques, photos dans l'infrarouge,
reportage, industrie, portrait,
restauration de photos anciennes,
retouche numérique et préparation
des fichiers pour l'impression...
impression de qualité dans tous les
formats, sur tous supports
(papiers nobles, tissus, duratrans, bâche, adhésif etc...)

fidèle à son image...

déplacement dans tout l'hexagone

consultant de
Lancosme
multimédia



Chers Adhérents et Amis

Devons-nous croire à la fatalité des événements survenus dans la 20ème année de chaque siècle ?

Un peu d'histoire....

- En 1220, les Mongols de Gengis Khan brûlent et rasant les villes de Boukara, Otrar, Samarkand et Harat.
- En 1320, survenance de la peste bubonique plus connue sous le nom de peste noire.
- En 1520, la variole a coûté la vie à environ 3 millions d'indigènes selon les historiens.
- En 1620, des colons de Plymouth arrivent à bord du Mayflower aux Etats-Unis. On dit que la grande majorité des passagers sont morts d'une étrange maladie qui s'est propagée même parmi les habitants de la côte Est de l'Amérique du Nord.
- En 1720, Le Grand San Antonio, navire de l'Est méditerranéen, qui arrive à Marseille le 25 mai est à l'origine de la peste, sa cargaison composée de soies fines et de balles de coton a été contaminée par le bacille de Yersin. Le centre de Marseille et les vieux quartiers ont été les plus touchés. La peste a fait entre 30 000 et 40 000 morts sur un total de 90 000 habitants.
- En 1820, le choléra s'est déclaré à Java et à Bornéo.
- En 1920, la grippe espagnole a eu lieu à l'époque où les gens étaient aux prises avec le virus de la grippe H1N1 qui, ayant subi une mutation génétique le rendait beaucoup plus dangereux que le virus normal. Ce virus a infecté 500 millions de personnes et en a décimé plus de 100 millions dans le monde : cette pandémie a été la plus meurtrière de l'histoire.
- Cent ans plus tard, le 12 mars 2020 le Coronavirus, apparu en Chine dans la province de Hubei en décembre 2019, est devenu officiellement une pandémie.

Cette année 2020 aura fait ressurgir le lien de solidarité quelque peu oublié. Chaque soir dans les grandes villes nous avons applaudi le personnel hospitalier, en une forme de reconnaissance bien méritée. Grâce au travail de certaines personnes (employés de magasin, éboueurs, etc....) nous avons pu continuer notre vie le plus normalement possible. La majorité d'entre nous a respecté les consignes sanitaires avec pour conséquence la diminution des personnes infectées par ce virus. Cependant, il est toujours là et de même que je ne sais pas répondre à la question posée au début de mon propos, aucun scientifique ne peut connaître la fin de cette pandémie. Pour toutes ces raisons, j'ai proposé au Conseil d'Administration, seul habilité à prendre les décisions pour le bon fonctionnement de notre Amicale, d'annuler les manifestations prévues en septembre : cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

En espérant que nous pourrions nous retrouver, l'an prochain, en toute sérénité, je vous souhaite une très Bonne Année 2021, qu'elle vous apporte Santé et Joie à partager avec ceux qui vous sont chers.

Marie-Christine MARAIS-CHAUVET

Si ça se passe chez vous, c'est dans l'Echo du Berry

*vous informe sur votre ville,
votre canton et votre région* Chaque jeudi

L'Écho du Berry

Siège social : 3, rue Ajasson de Grandsagne - 36400 La Châtre
Tél. 02 54 06 11 99 - Fax 02 54 06 11 96 - echoduberry@orange.fr

III Les Présidents qui jalonnent l'histoire de l'Association



Les membres du C.A.



Martine AUGAT
Trésorière



Marie-Christine MARAIS-CHAUVET
Présidente



Martine ANNEDE-HUGUET
Secrétaire



Marc HENRIET
Trésorier Adjoint



Marie-Thérèse AMPEAU-GAUTHIER
Secrétaire Adjointe



Jean-Claude BOURY



Jean-Philippe GONTIER
Vice Président



Nicole GORGES



Antoine MOMOT



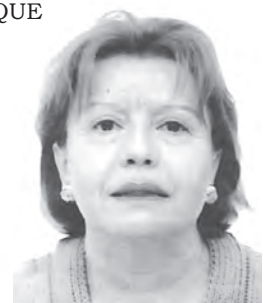
Claude AUGEREAU-LÈVÊQUE
Archiviste



Philippe LAPLAUD



Stéphanie ALLEMAND
GARROUSTE



Monique COUTANT



Claude-Olivier DARRÉ



Bertrand CHARRIER



Serge CORBINEAU

Les reconnaissez-vous ?



Année 1964/65

1 J-C Boury	2 B. Robin	3 ? . Dumay	4 M. Monet	5 S. Gallois	6 A. Couty	7 M. Huguet	8 M. Beauvais	9 ? .	10 M-C Chausse
11 M. Perrichon	12 C. Duplaix	13 M. Boury	14 M-C. Chauvet	15 M. Augat	16 N. Galbert	17 Mr Delagoutte	18 B. Lavilatte	19 F. Chabenat	20 C. Verdier



Classe de seconde
Année - 1951/52

01 J. Faye	02 J-P. Fouchet	03 R. Chabenat	04 M. Béguin	05 G. Bonnin	06 C. Viaud	07 J. Fragnier	08 J. Granger	09 G. Boury	10 R. Chaumette
11 B. Boury	12 J. Ovity	13 P. Floquet	14 Mr C. Apaire	15 M-H. Bressolette	16 C. Monpeyssin	17 C. Lévêque	18 J. Masset	19 J-C. Pornin	20 J. Pattedoie

II Conseil d'administration

Membres du Conseil d'Administration :

ALLEMAND-GARROUSTE Stéphanie
AMPEAU-GAUTHIER Marie-Thérèse
ANNEDE-HUGUET Martine
AUGAT Martine
AUGEREAU-LEVEQUE Claude
BOURY Jean-Claude
CHARRIER Bertrand
CORBINEAU Serge
COUTANT Monique
DARRÉ Claude-Olivier
GONTIER Jean-Philippe
GORGES Nicole
HENRIET Marc
LAPLAUD Philippe
MARAIS-CHAUVET Marie-Christine
MOMOT Antoine

Membres du Bureau :

PRÉSIDENTE - Marie-Christine MARAIS-CHAUVET
VICE PRÉSIDENT - Jean-Philippe GONTIER
SECRÉTAIRE - Martine ANNEDE-HUGUET
SECRÉTAIRE ADJ - Marie-Thérèse AMPEAU-GAUTHIER
TRÉSORIERE - Martine AUGAT
TRÉSORIER ADJ - Marc HENRIET

Présidents d'honneur :

Alain BILOT
Claude AUGEREAU-LÉVÊQUE
Guy FOUCHET
Edouard LÉVÊQUE dit Jean-Louis BONCŒUR †
Pierre NERAUD de BOISDEFFRE †
Jane CHARTIER-FOURATIER †

Membres d'honneur :

Jacques ALGRET
Jeannine BARRIER-AUGAT
François BERNARD
Annie CELERIER-DALLOT †
Yvonne CHARRIER-PETITPEZ †
Paul CHAUMETTE †
Jean CHICON
Marie-Louise DAGARD-MALICORNET †

Emile DERVILLERS †
Marguerite FOUCHET-VILLEVET †
Professeur André GEDEON †
André GERBAUD †
Jeanne GUIGARD-RAVEAU †
Paul LABRUNE †
Michel LAGNY
Adolphe MALICORNET †

Yvonne MOREAU-VASSEL
Jean PIGNOT †
Georges ROOS
Marie-José SENET
Renée TOURNY-ROTINAT †
Pierre-Jean VERGNE †
Paul YVERNAULT †

Autres membres ayant siégé au Conseil d'Administration de l'Amicale depuis 1998 :

AGNAN Jean-Marie - APAIRE DEVILLE Alice - AUBOURG Jacques - AUDEBERT Pierre-Marie
BAHIAOUI JAMET Danielle - BERNARD François - BILLOUX Claudine - BOUBET Gaston - CAMBRAY René-Laurent
CELERIER DALLOT Annie - CHARRIER PETIPEZ Yvonne - COLLE Michel - DARRE THIBAUT Patricia
DELASSALLE Bernard - DESCHAMPS LACHARPAGNE Claudine - FORTIN MARTIN Micheline
FOSSET PIAT Nicole - GIRAUDON Michel - GUEZE Yves - LANGLOIS Alain - LEPINE Louis - MINTZ Paul
MOREAU Bernard - OLOGOUDOU SAVIGNAT Michelle - TISSIER François - TOURY Benjamin.



Auroy - Villatte
BOULANGER PÂTISSIER
CHOCOLATIER
Spécialités
Baguette du Chef - Pain Paillet - Crottes de Goret
36, rue Nationale - 36400 LA CHÂTRE
Tél. : 02 54 48 13 56



Sépia
Marie-Christine DEBOURGES
MAROQUINERIE
BAGAGERIE
PARAPLUIES
CADEAUX
152, rue Nationale - 36400 La Châtre ☎ 02 54 48 09 60

III Les Principaux et Provisseurs du Collège et du Lycée George Sand depuis 1900

De 1900 à 1908 se sont succédés : MM. MONTAGNE - GALAMPOIX - LEBLANC

1908 -1914 P. GRENAT

1908-1909 : 1er jalon de l'amicale posé par M. G. LOUTIL

1909 : déclaration de l'Association

1914-1921 J. DURAND

1921-1924 A. VEZINHET

1924-1930 R. GÉDÉON

1930 : le Collège de jeunes filles est supprimé et remplacé par le Cours Complémentaire

1930-1935 L. CABANES

1935-1940 C. CAMMAN

1940-1941 H. SOULAN

1931 : début de la mixité au Collège

1941-1962 J.E. BRESSOLETTE

1954 : le Collège prend le nom de George Sand

1962-1964 A. CARLE

1964 J. POUPAT (par intérim)

1964-1966 J. GALLOIS

1966-1971 J. FAURE

1970 : le vieux Collège est désaffecté

1971-1974 Marcelle VINAUGER

1971 : inauguration du nouveau Lycée George Sand

1974-1977 B. MEOT

1977-1986 E. GARRIGUES

1986-1989 Thérèse DUPLAIX

1989-1991 G. LURKIN

1991-1995 R. MOISY

1995-1999 Marie-José SENET

1999-2002 G. AUBRUN

2002-2005 M. DELPECH

2005-2008 J.-M. PERRIN

2008 - 2012 Isabelle FERNANDES

2012 - 2016 M. de D. OKALA

2016 - F. CERVERA

LE COLLÈGE DEVIENT autonome en 1995.

PRINCIPAUX DU COLLÈGE GEORGE SAND :

1995-2001 M. DOUCET

2001-2009 D. PION

2009-2014 R. PASCAUD

2014-2017 Catherine PAPUCHON

2017-2018 Sandra MONTALAND (Intérim)

2018- Myriam BIBARD



OPTIQUE SURDITÉ



- Audioprothèse
- Lentilles cornéennes
- Jumelles

rejoignez-nous sur Optique Collé facebook

Collé

LA CHÂTRE
151, rue Nationale
Tél. 02 54 48 12 38

AIGURANDE
Place de la Promenade
Tél. 02 54 06 34 69
(Lundi matin - Mercredi,
2^{ème} et 4^{ème} Vendredi matin
et Samedi matin)

GUÉRET
5, place Bonnyaud
Tél. 05 55 52 02 81
lachatre@optiquecolle.fr



Margaret LELIEF

ANTIQUITÉS

142 rue Nationale
Tél : 02 54 48 03 73
36400 La Châtre

III Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Septembre 2019 : Modification des Statuts

Au cours des dernières années, le conseil d'administration (CA 9 juin 2018) et l'assemblée générale (AG des 24 septembre 2017 et 30 septembre 2018) ont évoqué les difficultés à venir pour le renouvellement du conseil d'administration et du bureau de l'AECLC, compte tenu de l'intention de plusieurs membres sortants de ne pas demander le renouvellement de leur mandat.

Face à la difficulté du recrutement de nouveaux membres d'une part, et en présence de clauses des statuts et du règlement intérieur qui interdisaient à des membres engagés et fidèles de postuler à nouveau au-delà d'un certain nombre de mandats d'autre part, il est apparu nécessaire :

- de modifier la composition du CA en réduisant le nombre de ses membres, pour adopter une fourchette de 12 à 16 membres au lieu de 16 à 20 membres ...

- de supprimer les clauses des statuts et du règlement intérieur qui empêchaient de se représenter au-delà de 5 mandats successifs au poste d'administrateur et de 3 mandats successifs au bureau.

De telles clauses peuvent se justifier lorsque l'association comporte des enjeux économiques ou politiques, mais elles paraissent excessivement contraignantes dans une association comme la nôtre où, de plus, le nombre de candidats à ces postes n'est pas pléthore.

L'assemblée générale du 30 septembre 2018 ayant décidé de convoquer en 2019 une assemblée générale extraordinaire chargée de l'adaptation des statuts, les adhérents ont reçu au préalable l'ordre du jour complété, les résolutions proposées au vote de l'assemblée ainsi que leur exposé des motifs.

Par ailleurs, et toujours pour répondre au déclin persistant du nombre des cotisants, le conseil d'administration du 29 septembre 2019 a décidé, à regret mais il le fallait, de supprimer l'exonération statutaire de cotisation des membres et présidents d'honneur prévue à l'article 4.1 des statuts dans le souci de conserver au Bulletin annuel sa qualité de lien intergénérationnel et de présentation.

Après échanges, l'assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2019 a adopté à l'unanimité les modifications proposées et la nouvelle rédaction suivante des statuts :

« ARTICLE 4 - LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

4.1 – membres d'honneur :

Le titre de président ou de membre d'honneur peut être décerné, sur proposition du conseil d'administration à l'initiative du président, par l'assemblée générale aux anciens présidents, aux anciens membres et aux personnes qui ont rendu des services éminents à l'association.

Les chefs d'établissement du collège et du lycée George Sand de la Châtre ont la qualité de membre d'honneur.

Les présidents et membres d'honneur peuvent, sur invitation du président, participer au conseil d'administration avec voix délibérative, sur un point déterminé de l'ordre du jour, à condition qu'ils aient acquitté une cotisation. »

« ARTICLE 6 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1 – composition du conseil d'administration :

*L'association est administrée par un **conseil de douze à seize membres.***

*Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour quatre ans **et sont rééligibles.***

Le renouvellement s'effectue par quart chaque année, avec tirage au sort pour les premiers renouvellements. »

« ARTICLE 7 - BUREAU :

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé :

- d'un président ;
- de un à trois vice-présidents ;
- d'un trésorier et, s'il y a lieu d'un trésorier adjoint ;
- d'un secrétaire et, s'il y a lieu d'un secrétaire adjoint.

*Le bureau est renouvelé tous les quatre ans. **Les membres sont rééligibles** ».*

Les statuts ainsi modifiés, ainsi que l'extrait des délibérations de l'assemblée générale ont été déposés à la sous-préfecture de La Châtre.

Ils peuvent être consultés sur le site internet de l'association.

Présidence du Banquet 2021

Sainte-Sévère-sur-Indre le 26 septembre

Bernard MOREAU



Habitant La Châtre, je suis allé à l'école communale puis au collège et au lycée de la 6ème à Maths Elem.

Bien qu'appartenant à une famille de juristes, je me suis dirigé vers une carrière d'ingénieur.

Après le baccalauréat, j'ai intégré Maths Sup au Lycée Gay Lussac à Limoges.

En même temps que l'école spéciale des travaux publics, boulevard Saint Germain à Paris, j'ai fait une licence de sciences économiques à la faculté d'Assas.

J'ai été embauché à la Société Routière « Colas » par le Président Directeur Général, Monsieur Georges Raveau, ancien président de notre association. J'y ai fait toute ma carrière. Je suis resté dans l'hexagone en y faisant de nombreux déménagements.

A la retraite, je me suis fixé à Clermont-Ferrand lieu de ma dernière affectation.

Engagé dans la vie syndicale professionnelle, j'ai été Président de la Fédération Régionale des travaux publics d'Auvergne.

Actuellement, je suis juge au Tribunal des Prud'hommes de Clermont-Ferrand (c'est un retour aux sources).

Sur le plan familial Brigitte, mon épouse, m'a beaucoup aidé dans ma vie professionnelle ; nous avons 2 enfants et 3 petits-enfants.

Maman, malgré son âge, est une fidèle de notre association.

**FAITES PLAISIR A VOS AMIS(ES),
OFFREZ**

**LE LIVRE DU CENTENAIRE de l'AECLC
en Librairie**

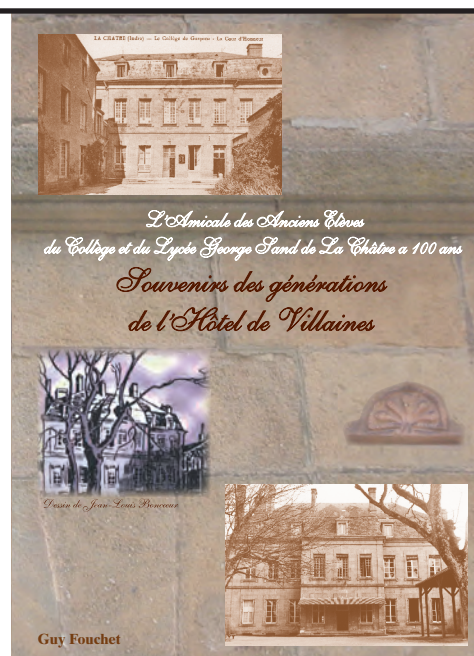
PRIX UNIQUE 20€,

ou s'adresser à

Claude AUGEREAU-LÉVÊQUE

Il peut vous être expédié

Frais postaux : 10 €



III Joseph MOREAU, un Philosophe reconnu



Maurice « Joseph » Moreau, fils de Sylvain Moreau, titulaire d'une charge d'huissier près du Tribunal d'arrondissement, et de Célestine Lagrange, fille d'un négociant en bois, naît le 14 février 1900 chez ses grands-parents maternels, place de la Promenade, à Aigurande, dans le Berry.

Il fait ses humanités au Collège de La Châtre (actuel Collège George Sand). C'est là qu'une jeune enseignante lui fait découvrir la philosophie et en particulier celle de Bergson.¹

Il poursuit ses études en Sorbonne, obtient une licence ès Lettres (mention langues et littérature classiques) le 13 novembre 1918. L'année suivante, il suit l'enseignement de François Picavet (1851-1921) alors professeur de philosophie médiévale, sous la direction duquel il rédige un DES sur « *La morale d'Abélard* ». En juin 1919, il valide son année en étudiant pour l'oral le *Mémoire sur la décomposition de la pensée* de Maine de Biran.

Au sortir de la grande guerre (1919), il enseigne les lettres et la grammaire au Collège de La Rochefoucauld et au Collège de Châtellerauld (1919-1920), puis les lettres et l'histoire au Collège de Barbezieux (1920-1921). C'est là qu'il épouse Henriette Bonneau, le 29 mars 1921, et c'est à Blaye où il vient d'être nommé professeur de lettres et de grammaire, que naît le 31 juillet 1923 leur fils unique, Jean-Jacques.

Durant les quatre années (1921-1925) passées à Blaye, il reprend ses études de philosophie à la Faculté des Lettres de Bordeaux. En 1922, le doyen André Darbon (1874-1943) l'encourage à préparer une licence de philosophie. Il valide en 1924 ses quatre certificats de licence. Il suit alors les cours d'agrégation sur Aristote d'Henri Daudin (1881-1947) qui y déploie, selon ses termes, « des trésors d'érudition et de sagacité ».

Reçu à l'agrégation en 1925, il prend son nouveau poste au lycée de La Roche-sur-Yon (1925-1926). L'année suivante, il est nommé au lycée de garçons d'Angoulême (actuel lycée Guez de Balzac) où il restera dix ans (1926-1936). C'est durant cette période qu'il médite son projet de thèse sur Platon. Nommé ensuite au Lycée de garçons de Poitiers (1936-1939), il commence à publier ses premiers travaux.

Le professeur Jean-Raoul Carré (1887-1963) lui confie une conférence de Psychologie (1936), un cours complémentaire de Morale et de Sociologie (1937) et bientôt tous ses cours lorsqu'il est mobilisé (1939-1940). Son intense activité est couronnée par la soutenance en Sorbonne, le 6 mai 1939, de sa thèse principale (*La construction de l'idéalisme platonicien*, Boivin, 1939) et de sa thèse complémentaire (*L'âme du monde. De Platon aux Stoïciens*, Paris, Les Belles Lettres, 1939), sous la direction de Léon Robin (1866-1947). Les deux thèses reçoivent le prix Louis Liard de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) et la thèse principale, le prix Théodore Reinach de l'Association pour l'encouragement des Etudes Grecques en France. Dans l'avertissement, il dédie ce travail à ses maîtres bordelais, André Darbon et Henri Daudin : « Ce m'est un agréable devoir d'exprimer publiquement ma reconnaissance à ceux qui ont déterminé ma vocation philosophique, à mes maîtres de la Faculté des Lettres de Bordeaux ... » L'ancien étudiant, devenu professeur agrégé, docteur ès lettres, lauréat de deux prix et bientôt traducteur reconnu de Platon pour la Pléiade, peut alors succéder à ses maîtres..

En octobre 1941, il prend sa charge de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux, en même temps que son nouveau collègue, René Lacroze (1894-1971). Pendant vingt-deux ans, ils partagent la charge de deux enseignements complémentaires et inséparables, ceux de philosophie générale et d'histoire de la philosophie, formant en commun les jeunes maîtres, qui les remplaceront.

Aidés par Henri Daudin, réintégré dans l'enseignement dont il a été suspendu pendant l'Occupation en raison de ses sympathies communistes, ils éditent les travaux du doyen André Darbon (décédé le 29 août 1943 sans avoir achevé la mise en ordre de ses notes de cours et ouvrages) : Moreau fait paraître le premier volume, *Etudes spinozistes* (Paris, P.U.F., 1946, préface d'Henri Gouhier) ; Daudin, le deuxième, *Une philosophie de l'expérience* (la même année), et Lacroze, le troisième, *Une philosophie de la volonté* en 1950.

Joseph Moreau est également présent quand Lacroze ressuscite les séances de la Société de philosophie de Bordeaux, fondée en août 1926 par le doyen Darbon et par le chanoine André Lacaze (1885-1964). Voici comment il en

décrit les activités : « Dans l'esprit de R. Lacroze, elle était destinée d'une part à stimuler la curiosité des étudiants et d'autre part, à faire rayonner dans la cité l'activité philosophique de la Faculté. Ce rayonnement atteignit aux dimensions nationales et internationales, à l'occasion du Ve Congrès de Société de Philosophie de langue française, qui s'est tenu à Bordeaux en 1950 [...] sur le thème Les Sciences et les Sagesses [...] approprié à l'année 1950, qui marquait le troisième centenaire de la mort de Descartes; c'était un thème cartésien, inspiré de la première des Règles pour la direction de l'esprit.[...] Ce congrès eut un éclat exceptionnel, et ceux qui y ont pris part en évoquant encore les souvenirs. [...] La notion même de Philosophie française fut mise en évidence au cours de ce congrès ; non seulement le thème en était cartésien, mais les congressistes entendirent parler de Montaigne, de Montesquieu, de Maine de Biran, évoqués par le Président Lacroze dans son discours d'ouverture ; ils visitèrent aussi leurs demeures, ils vénérèrent le tombeau de Montaigne, honneur de cette maison »...

Nous voyons ainsi quel rayonnement eut le département de philosophie de Bordeaux grâce à la conjugaison des talents de ces deux grandes figures. Nous devons également rappeler l'influence sur les étudiants des « cours du jeudi » de Moreau. Qu'il s'agisse d'un cours sur la philosophie antique ou sur la philosophie moderne, c'était la même exigence, la même rigueur, et surtout le même souci de faire apparaître les continuités entre les doctrines, la même « *philosophia perennis* », irriguant tous les grands systèmes.

Pour résumer sa méthode, Moreau utilise cette comparaison : « une philosophie qui ignore son passé est aussi indigente qu'une conscience sans mémoire ; une histoire de la philosophie détachée de la philosophie est comme une mémoire sans conscience... » (1958).

Sa participation active à de multiples Congrès internationaux de philosophie a donné à ce conférencier hors pair une notoriété internationale. Toujours avec le plus grand succès, il a représenté l'Université de Bordeaux à de nombreuses cérémonies. Il serait trop long d'énumérer tous ses livres, tous ses comptes-rendus (on en compte 236 entre 1940 et 1987 pour la Revue des Etudes Anciennes de Bordeaux), ses articles et ses conférences. Son œuvre a quelque chose de monumental.

Dans l'*Hommage* qui lui est rendu par la ville de Bordeaux le 2 décembre 1977, Robert Escarpit, président de l'Université de Bordeaux III, rappelle la perte qu'a constituée son départ après 1968, même s'il a poursuivi, travailleur infatigable, ses conférences et ses publications; il dresse ce portrait émouvant : « Joseph Moreau, avec son regard vif, sa pensée agile, son verbe vigoureux, possédait une fascination paradoxale : défenseur sans compromis de l'ordre des hommes et des choses, il illustrait en même temps cette faculté d'invention, cette aptitude au dialogue, cet humanisme sans mièvrerie ni timidité qui sont les vraies vertus universitaires. On pouvait n'être pas d'accord avec lui et le lui dire, sans rien abandonner de l'estime qu'il imposait, ni de l'amitié affectueuse qu'il inspirait ».

En somme, Joseph Moreau aura cherché toute sa vie à accomplir la *Paideia* platonicienne, « cette éducation qui fait la qualité et la valeur d'un esprit [...] et qui] ne peut résulter que d'une conversion à la lumière spirituelle [...] pour] reprendre son élan vers l'idéal et les valeurs éternelles. »

Il est mort le 19 novembre 1988 à Bordeaux.

Arnaud LALANNE
Professeur de Philosophie

¹ Discours de réception de M. Joseph Moreau à l'Académie de Bordeaux, extrait des Actes de l'Académie Nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bordeaux (22 octobre 1963), suivi de la réponse de M. Lacroze : « [...] des maîtres qui enseignaient dans ce modeste établissement, vous avez conservé un souvenir ému et reconnaissant : « C'étaient, m'avez-vous confié, des hommes que je respectais et qui le méritaient. » En octobre 1916, vous entrez en Philosophie ; pendant le premier trimestre, les cours sont assurés par des moyens de fortune ; au début du second, une jeune licenciée sortant de la Faculté des Lettres de Clermont arrive à La Châtre : elle vous initie à la philosophie et vous convertit au « bergsonisme ».

Le Rest(O) du Lion
La parenthèse gourmande & conviviale

www.leliondargent.com
www.blog/leliondargent.com

E-mail : contact@leliondargent.com

Tél. 02 54 48 11 69

2 Avenue du Lion d'Argent - 36400 LA CHÂTRE

Saveurs et Gourmandises
Boulangerie - Pâtisserie



HEMERY Laëtitia &
VAILLAUD Christophe

3 Place du Docteur Vergne
36400 LA CHÂTRE
02.54.48.08.99

III N'oublions jamais....

Le Président Jacques Chirac et Madame Simone Veil ont inauguré le **27 janvier 2005** le « Mur des Noms » au Mémorial de la Shoah à Paris.

Le « Mur des Noms » comprend les noms de **75 568 juifs déportés** de France, dont **11 400 enfants**. Depuis 2005, le centre de documentation collecte les modifications et les erreurs d'orthographe constatées par les familles ou provenant de nouvelles sources d'archives.

Au lendemain de Yom Hashoah, le 3 mai 2019, le « Mur des Noms » a été fermé au public afin d'être entièrement rénové :

- 6 200 corrections ont été effectuées (rectifications, ajouts, corrections),
- 379 Noms ont été retirés,
- 226 Noms ont été ajoutés.

Après neuf mois de travaux, le « Mur des Noms » a, de nouveau, été rendu accessible au public le **27 janvier 2020**, **date symbolique**, choisie par le Mémorial de la Shoah, pour l'inauguration par le Président Emmanuel Macron du « Mur des Noms » rénové.

Il y a 75 ans, le **27 janvier 1945**, le camp d'Auschwitz-Birkenau était libéré par l'armée soviétique.

Benjamin Orenstein a témoigné dans le MAG de TF1 le **27 janvier 2020**.

Il a passé quatre ans à Auschwitz et portait le matricule B 44 16. Natif de Pologne, il a été le seul survivant de sa famille : ses parents, ses trois frères et sa sœur n'ont pas survécu.

Il lui a fallu quarante années avant de pouvoir en parler. C'est la question de son petit-fils, âgé de 18 ans « *Qu'est-ce que c'est ce numéro sur ton bras ?* » qui l'a incité à raconter... « *La souffrance la plus terrible est la peur, même cinq secondes.* »

Maintenant il raconte son histoire dans les écoles : « *La Shoah est en moi, je vis avec. N'oubliez pas que si un jour vous recevez un ordre contre votre conscience, dites Non tout de suite car après c'est trop tard.* »

Il a écrit un livre destiné aux écoliers : « *Ces mots pour sépulture* » dont il vient d'être tiré une pièce de théâtre.

Marie-Christine MARAIS-CHAUVET

Selon Averroès, Philosophe espagnol au XII^{ème} siècle, « *L'ignorance mène à la peur, la peur à la haine et la haine conduit à la violence* ».

Le **28 mars 1882**, la loi Ferry sur l'instruction primaire créait une « école publique, laïque et obligatoire ».

Le **10 décembre 1948**, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (article 19) spécifiait que « tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions, ... le droit de répandre les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

Et pourtant...

En octobre 1989 déjà, trois collégiennes de Creil arrivaient voilées en cours. Les enseignants leur demandaient de retirer leur hijab, au nom de la laïcité, ce qu'elles refusaient.

Comble de l'horreur, **vendredi 16 octobre 2020**, Samuel Paty, professeur au Collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, était décapité à la sortie des cours.

Aurions-nous failli à la protection de la laïcité au sein de nos établissements publics ? Faut-il qu'un terroriste islamiste décapite un professeur d'Histoire-Géographie et d'Instruction civique, un de ces missionnaires laïcs, qui œuvrent résolument, obstinément pour conduire les enfants vers le savoir et l'esprit critique pour que l'on se rappelle l'existence de ces « héros du quotidien » ?

Le meurtre odieux d'un enseignant commis par un individu au nom d'une idéologie totalitariste servira-t-il enfin à apporter une réponse et à mettre en place les moyens de conforter notre modèle de société ?...

Martine ANNEDE-HUGUET



BERRISSIMMO
Agence immobilière à La Châtre

WWW.BERRISSIMMO.FR | BERRISSIMMO@ORANGE.FR | 02 54 31 47 87

LUC HURBAIN
DIRECTEUR D'AGENCE

30, RUE NATIONALE
LA CHÂTRE

III Actions 2020 - 2021

JOURNEE PORTES OUVERTES AU LYCEE

L'AECLC était présente le **1^{er} février 2020** aux Journées Portes Ouvertes du Lycée. Elle était représentée par Claude Augereau-Lévêque, Martine Augat et Jean-Claude Boury. Comme chaque année les photos ont connu le même succès auprès des parents ou des grands élèves à la recherche des traces de leur passé.



JOURNEE PORTES OUVERTES A LA MAISON DES LYCEENNES



Le 1^{er} février 2020 Martine Annède-Huguet et Marie-Christine Marais-Chauvet ont visité la Maison des Lycéennes, qui appartient à l'Union des « A » (Union des associations d'anciens et anciennes élèves des lycées et collèges français) et est située à Paris 5^{ème} arrondissement - 5 rue Amyot.

La Maison des Lycéennes fut fondée en 1915, dans le quartier étudiant depuis Abélard et le Moyen Age, par l'union féminine des associations d'anciennes élèves de lycées de province. « Le Foyer » était et reste destiné à l'accueil de jeunes filles venant faire des études supérieures à Paris.

Sous la conduite de Liliane AUDEBERT, Membre Honoraire du Comité Directeur de l'Union des « A » qui fut notre guide, nous avons découvert les différents modules de vie de la Maison des Lycéennes.

Elle comporte 60 chambres individuelles équipées d'un lit, d'une penderie, d'un bureau, d'étagères bibliothèque, d'un lavabo, d'un réfrigérateur, d'un numéro d'appel téléphonique direct et d'un accès Internet Wi-Fi ; 30 d'entre elles sont ouvertes chaque année car l'hébergement est fixé à 2 ans pour une même étudiante. Les chambres sont de grandeur différente et sont réparties sur 5 étages comportant chacun 2 douches et 2 toilettes. La plupart des étudiantes viennent de Province mais aussi de l'Etranger. Aussi, 3 chambres supplémentaires ont été réservées aux familles qui peuvent venir soutenir, pendant quelques jours, celles qui ont du mal à s'adapter à leur nouvelle vie loin de chez elles.

Au sous-sol, les résidentes disposent d'une buanderie équipée d'une machine à laver et d'un sèche-linge leur permettant de faire leur lessive personnelle sur place ; elles bénéficient, également, d'une télévision et d'une salle de musique avec un piano où chacune d'elles peut jouer et travailler sur l'instrument qu'elle a l'habitude d'utiliser (violin, flûte, saxophone...).

Au rez-de-chaussée, donnant sur la cour intérieure pavée, les étudiantes disposent d'une belle et grande bibliothèque où elles peuvent travailler avec quiétude et consulter des ouvrages très diversifiés. A côté, se trouve la cafétéria où les résidentes prennent chaque jour le petit-déjeuner qui leur est préparé (car compris dans le prix de la pension) puis au cours la journée, en fonction des horaires de leurs cours, y prendre leur repas qu'elles ont la possibilité de préparer dans le coin cuisine remarquablement aménagé à cet effet.

L'admission au sein de la Maison des Lycéennes se fait sur dossier. Plusieurs critères sont pris en considération comme par exemple la lettre de motivation car l'étudiante y présente ses goûts et la recommandation d'une association, membre de l'Union des « A » fait partie des critères de sélection. Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 15 mai. Le Comité Directeur de l'Union des « A » se réunit en juin pour choisir les candidates qui seront hébergées dans cette magnifique maison propice à la réussite des études.

La Maison des Lycéennes accueille des étudiants étrangers (filles et garçons) durant les 2 mois d'été.

« La date est fixée, chaque année, en fonction des "Journées Portes Ouvertes" des lycées voisins : Henri IV et Louis Le Grand, en particulier. En effet l'information sur les lieux d'hébergement, y est largement diffusée en marge des discours d'accueil par les proviseurs. D'autre part, les recherches sur Internet permettent de programmer un itinéraire entre lycées et chambres, dans le but de collecter un maximum d'informations qui optimiseront les choix dans le cadre de "Parcours Sup". Certaines familles viennent à Paris pour la journée par TGV ou par avion !

Tout au long de la journée, de 10 h à 18 h, parfois au-delà, la Directrice de la Maison des Lycéennes assure la partie "Renseignements administratifs" (dossiers, dates...), elle n'hésite pas à donner des conseils en fonction du profil des jeunes filles et à les mettre en relation avec des résidentes ayant le même profil.

Elle est assistée par les 2 surveillantes. En tant que membre du Comité Directeur de l'Union des "A" que je

représente, j'apporte mon aide depuis un certain nombre d'années soit auprès de la Directrice, soit, avec les surveillantes, en faisant visiter la Maison. Il y a toujours une résidente "volontaire" pour laisser sa chambre, rangée, "ouverte" à la visite....encadrée.

Les familles soulignent les avantages de notre Maison :

- la proximité du lycée d'accueil pour éviter perte de temps, stress et fatigue, mais aussi d'infrastructures culturelles et sportives pour s'aérer l'esprit,
- la sécurité et le confort pour travailler dans un environnement agréable,
- une même volonté de travail dans un esprit de solidarité et d'entraide,
- la possibilité d'échanger avec d'autres personnes sur des sujets très variés.

Certaines amitiés nouées au cours de ces 2 années de "Prépa" durent ensuite toute la vie !

En outre, il existe une société secrète dont l'un des buts est de soutenir le moral des jeunes filles qui peuvent être en souffrance : charge de travail, résultats décevants, éloignement...

Pour conclure, sur le plan humain, ces "Journées Portes Ouvertes" sont l'occasion d'échanges d'une très grande richesse pour tout le monde ! »

Liliane AUDEBERT

Membre de l'AECLC en souvenir de Claudie MARIER

CONGRES DE L'UNION DES « A »

Guy Beaubier a représenté l'AECLC au Congrès de l'Union des « A » qui s'est déroulé à Clermont-Ferrand du **15 au 19 octobre 2020**.

AIDES 2020

Fidèle à sa politique de soutien financier aux élèves du Collège et du Lycée George Sand, l'AECLC a octroyé les aides suivantes :

Au Collège : 250 € pour le séjour à Madrid de 48 élèves de troisième étudiant l'espagnol qui a été annulé en raison de pandémie de Covid-19.

Le Lycée n'a pas sollicité de subvention cette année.

ACTIONS 2021

L'AECLC propose à ses adhérents et à leurs amis une visite guidée du château du Plaix - Demeure des Thiaulins de Lignièrès - à Saint Hilaire en Lignièrès (18) - **le samedi 19 juin à 15H00**. Le prix de la visite est fixé à 6,00 € par personne. Nous vous remercions de bien vouloir donner votre réponse au moyen du coupon joint au bulletin pour le 1^{er} juin.



La Découpe Briantaise

Vente en direct - Prestation de Service
Bovin - Porcin - Ovin

Du producteur au consommateur

02 54 48 61 22 - 06 76 03 48 66

18 rue du Château 36400 BRIANTES
decoupe-briantaise@orange.fr

LOCATION VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL ORTHOPÉDIE

M. Renaud

6, place du Marché - 36400 LA CHÂTRE

02 54 48 13 66

III Les Echos du Collège George Sand

Les collégiens ont bien commencé l'année en dessinant pour la paix. En effet, ils ont participé au concours international d'affiches sur le thème de « la quête de la paix » organisé par le Lions Club. La remise des prix s'est déroulée en présence du Président, Jean-Claude Boury, des membres du Lions, de Madame Bibard, Principale, et de Monsieur Carrasco, Professeur d'Arts plastiques.

Sur les 87 élèves de 5ème qui ont participé, une pré-sélection basée sur le soin et l'expression en a retenu 17. Le trio gagnant est composé de Léa Tissier dont le dessin a été adressé à la Région, Emilie Jouhanneau et Léonie Hubert-Fernandez. A toutes les trois, le Lions Club a remis un diplôme d'honneur, une enveloppe de 50 € à la gagnante et de 25 € aux deux autres ainsi qu'un baptême de piste à l'occasion de l'Auto-rétroport.

« *C'est une exposition haute en couleurs* » témoigne Jean-Claude Boury et Monsieur Carrasco d'ajouter « *C'est réconfortant de voir tous ces talents* ».

Le 27 janvier, les professeurs de mathématiques du Collège, Fabien Touchard et Mathieu Drillet, ont accueilli le mathématicien et youtubeur, Mickaël Launay. L'intervenant a su captiver, non seulement les collégiens et les lycéens dans la journée, mais aussi le public le soir, lors d'une conférence remontant le temps. Il a rappelé l'origine des mathématiques et a évoqué l'infini en passant par des jeux de logique.

Les 11 et 14 février, les élèves de 3ème se sont rendus sur des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Ils étaient accompagnés de plusieurs professeurs dont ceux d'Histoire-Géographie, ainsi que des bénévoles de l'ANACR. Ils ont découvert le village martyr d'Oradour-sur-Glane, témoignage de la barbarie nazie, et ont visité le Musée de la Résistance à Limoges. Le guide leur a expliqué la réaction d'opposition d'une partie des Français à l'occupation allemande. C'est ainsi que les élèves ont appris que Serge Gainsbourg s'était réfugié avec ses parents à Limoges et que la bataille du Mont Mouchet a opposé la Résistance communiste aux nazis soutenus par la Milice. Cette journée, financée par des subventions dont celle de la Fondation Maginot, a permis aux collégiens de mieux connaître les faits de résistance et les a invités à réfléchir aux valeurs qui ont permis de refonder notre République.

Malgré cette année troublée par la présence d'un virus inconnu, le Collège a connu de très bons résultats avec **35 mentions Très Bien**.

Il n'y a pas vraiment eu d'effet contrôle continu sur les résultats du DNB (diplôme national du brevet). « *Le socle commun, qui est déjà en contrôle continu, représentait plus de la moitié des points car l'épreuve orale avait été annulée* » explique Madame Bibard, la Principale de l'établissement.

Sur les 107 candidats, 89 ont obtenu leur DNB, soit un taux de réussite de 83,2 %, légèrement inférieur à celui de l'an passé (86,3 %). Mais, près de 40 % des reçus -soit 35 collégiens- l'ont été avec une mention Très Bien dont 8 avec une moyenne supérieure à 19/20. « *Avec le latin, une élève a même obtenu une note supérieure à 20* », se réjouit la Principale.

- 15 mentions Bien et 21 mentions Assez Bien ont, également, été enregistrées

- 1 élève inscrit en Ulis a été reçu au DNB -série professionnelle-

- 21 élèves étaient inscrits au CFG (certificat de fin d'études générales) et 20 ont décroché ce diplôme, soit un taux de réussite de 95 %.

Un protocole sanitaire strict, tout en conservant les projets pédagogiques et culturels, a été mis en place pour la rentrée des 450 élèves qui ont été répartis dans 20 classes de l'établissement.

« *La rentrée s'est très bien passée. Nous avons une légère baisse d'effectifs mais nous avons beaucoup moins perdu d'élèves que ce qui était envisagé* » souligne la Principale.

Les élèves se répartissent dans 5 classes par niveau dont 1 classe Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté).

« *Les élèves de 6ème ont effectué seuls leur rentrée mardi 1er*

septembre. Ils ont pu visiter le Collège tranquillement, rencontrer le personnel, etc... Nous avons 4 classes de 6ème et 1 classe de 6ème Segpa et Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire) qui comptent de 21 à 24 élèves. Les élèves de 5ème, 4ème et 3ème sont rentrés jeudi 3 septembre. En 5ème les élèves sont environ 25 par classe, ils sont 24 en 4ème et 28 en 3ème. Un nouvel atelier Street Art est créé. Il sera dirigé par Denis Carrasco, Professeur d'Arts plastiques. Les ateliers scientifiques se poursuivent tout comme ceux des cadets de la sécurité civile, etc... » indique Madame Bibard.

Concernant l'équipe enseignante, il faut noter l'arrivée de Jérôme Bonnaud, au poste de principal adjoint après la mutation de Nathalie Launay et celle d'Estelle Ledoux, au poste de gestionnaire, qui remplace Carole Mennal.



Myriam Bibard et Jérôme Bonnaud, Estelle Ledoux et Pascale Chaussé (gestionnaire adjointe), Agnès Terré (secrétaire).
© Photo NR

En janvier l'internat a fait peau neuve ! De nouveaux espaces détente et de coworking ont été aménagés dans les dortoirs et sont opérationnels pour le plus grand plaisir des internes.

Le vendredi 10 janvier s'est tenue la cérémonie de remise des récompenses relatives à la course parrainée qui a eu lieu le 13 novembre 2019. M. Cervera, Mme Papi, Mme Labarre et Samuel Marionneau ont remis les lots offerts par les représentants des parents d'élèves. Les secondes 1 ont été félicitées pour leur engagement par classe : Jules Viaud TS2 et Lola Capel en TL individuellement.

Le lundi 8 juin le Lycée a rouvert ses portes. « Nous avons fait le choix d'ouvrir pour tous les niveaux alors que la demande du ministre était d'ouvrir pour au moins l'un des niveaux...Le vendredi 29 mai nous avons envoyé un sondage aux parents et aux élèves afin de leur présenter les modalités de reprise. Sur les 60 % de réponses que nous avons reçues, 40 % indiquaient que les élèves seront de retour...Pour préparer cette reprise avec Céline Papi, Provisure adjointe, nous avons aussi rencontré toutes les équipes disciplinaires ainsi que l'ensemble du personnel (agents, surveillants, etc...) pour recueillir leur avis » a expliqué Fabien Cervera, Provisur. De nombreux aménagements ont été nécessaires afin de rendre possible ce retour au Lycée. Si l'internat est resté fermé en raison du protocole sanitaire la demi-pension a, également, rouvert.

Les élèves ont été accueillis en alternance : le lundi toutes les classes de seconde, le mardi celles de première, et le jeudi et le vendredi celles de terminale. Le principe adopté a été : une classe, une salle avec 15 élèves dans laquelle ce sont les professeurs qui se déplacent et non pas les élèves. Pour les élèves qui ne sont pas retournés au Lycée l'enseignement s'est poursuivi à distance.

Compte-tenu de la situation difficile vécue par les lycéens, cette année, les résultats obtenus au bac ont été très bons avec 94,6 % de réussite.

- **En filière générale**, 15 des 16 élèves de la série L ont décroché leur diplôme, avec 6 mentions B et 6 AB, soit un taux de réussite de 93,75 %. Les candidats au bac ES ont fait le plein (100 %) avec 15 reçus. Un élève a même décroché la mention TB tandis que 4 ont obtenu une mention B et 5 une mention AB. Chez les scientifiques, 58 candidats visaient le bac S : 38 avec l'option Sciences et Vie de la Terre (SVT) et 20 en Sciences de l'Ingénieur (SI). Pour les premiers, 37 ont été reçus soit un taux de réussite de 97,36 % ; 23 l'ont été avec mention dont 12 avec la mention TB, 5 avec la mention B et 6 avec la mention AB. En SI le taux de réussite atteint 100 % avec 14 mentions dont 2 TB, 9 B et 3 AB. En filière générale, le taux de réussite s'élève donc à 97,75 %.

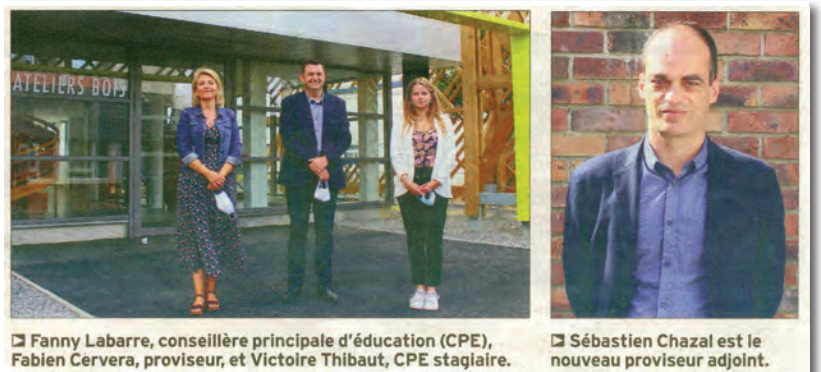
- **Dans la filière technologique**, 20 élèves étaient candidats au bac STMG (Science et Technologies du Management et de la Gestion) dont 19 ont été reçus, avec une mention TB, 3 mentions B et 8 mentions AB, soit un taux de réussite de 95 %.

- **Dans la filière professionnelle**, sur les 10 candidats au bac pro TCB (Technicien Constructeur Bois), 7 ont été reçus, soit un taux de réussite de 70 %. 7 des 9 candidats au bac pro TMA (Technicien Menuisier Agenceur) ont été reçus avec un taux de réussite de 88,88 %. 6 l'ont été avec mention : une mention B et 5 mentions AB. En ASSPD (Accompagnement, Soins et Services à la Personne à Domicile) les 8 candidats ont eu leur bac pro avec mentions : 2 mentions B et 6 AB. 100 % de réussite pour les 13 candidats en ASSPS ; 3 élèves ont été récompensés par une mention B et 6 par une mention AB. En CAP APR (Agent Polyvalent de Restauration) les 8 candidats ont obtenu leur diplôme. Enfin, 14 des 15 élèves en 3ème Prépa M ont décroché leur diplôme dont 3 avec une mention TB, 5 avec une mention B et 5 avec une mention AB.

Le taux de réussite global dans les différentes sections du baccalauréat atteint 94,63 % avec un taux de mentions en hausse. « Le contrôle continu a permis à davantage d'élèves d'obtenir leur bac avec mention » estime le Provisur.

« Avec 540 élèves, le même nombre que l'an dernier, la rentrée se place sous le signe de la stabilité et nous avons de bonnes nouvelles pour ce qui concerne la voie professionnelle » indique Fabien Cervera. En effet, les sections ASSP, TMA sont remplies. Seules quelques places restent disponibles dans la section TCB.

Concernant l'équipe enseignante, Annick Ganne et Olivier Lécrivain, sont partis à la retraite. Sébastien Chazal remplace Céline Papi au poste de proviseur adjoint et Victoire Thibaut intègre le lycée en tant que conseillère principale d'éducation stagiaire.



☑ Fanny Labarre, conseillère principale d'éducation (CPE), Fabien Cervera, proviseur, et Victoire Thibaut, CPE stagiaire.

☑ Sébastien Chazal est le nouveau proviseur adjoint.

Lundi 7 septembre, les nouveaux ateliers bois ont été inaugurés par François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire. La région a, également, financé la réalisation d'un parvis permettant de sécuriser l'entrée dans le lycée grâce à un lecteur de carte et un interphone. Après avoir visité le nouvel espace détente de l'internat, ce fut le tour de l'espace Zen destiné aussi bien aux élèves qu'aux membres du personnel : « *Bravo, car je n'ai vu cela nulle part ailleurs, c'est remarquable* » a lancé François Bonneau.



La Région a financé les ateliers bois à hauteur de 6M€.

Lundi 2 novembre, comme dans tous les établissements scolaires de France, un hommage à été rendu à Samuel Paty, Professeur d'Histoire-Géographie et d'Instruction civique, lâchement assassiné le 16 octobre pour avoir montré à ses élèves de 4ème des caricatures de Mahomet dans le cadre de l'enseignement moral et civique. Au Lycée George Sand, cet hommage a été rendu par Fabien Cervera qui a lu la lettre de Jean Jaurès avant de demander aux personnes présentes d'observer une minute de silence.

dix doigts deux pieds

chausseur depuis 1907

4, place du Marché - 36400 LA CHÂTRE

Tél. : 09 82 42 20 39 - Courriel : dixdoigtsdeuxpieds@gmail.com

Siret : 844 647 776



thélem

assurances

Eric Schwartz
Agent général

92, rue Nationale - 36400 La Châtre
tél. : 02 54 48 04 01 - fax : 02 54 48 45 52
la.chatre@thelem-assurances.fr
n° d'immatriculation ORIAS : 07 006 514

III Un ancien élève à l'honneur : François BERNARD, Grand-Croix de la Légion d'Honneur



François BERNARD, notre « Ancien », Membre d'Honneur de l'Amicale a été élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'Honneur. **75 seulement de nos concitoyens peuvent arborer cet insigne.**

Né en Lorraine en 1933, il s'était replié à La Châtre en 1939 avec sa famille, qui y était déjà venue pendant la 1ère guerre mondiale. Il a été élève du Collège de La Châtre de 1939 à 1942 et de 1944 à 1945, les premières années dans la classe de Madame Lecann (voir son témoignage et la photo de la classe dans l'ouvrage du Centenaire (p.72-73). Il a côtoyé au cours de ces années Claude Lévêque-Augereau et Michel Lévêque, Yvonne et Maurice Bourg, Simone Ballereau, Christian Lafaix, les sœurs Lapinsky, le professeur de musique

Monsieur Glatz et bien d'autres qu'il n'a pas oubliés...

Après avoir quitté le Collège de La Châtre, il a poursuivi ses études secondaires au Lycée Carnot à Paris, ses études supérieures à l'Institut d'Etudes Politiques et à l'Ecole Nationale d'Administration dont il est sorti parmi les premiers pour entrer au Conseil d'Etat, dans le Service Public qu'il n'a jamais quitté.

François BERNARD a occupé de nombreux postes au cours de sa brillante carrière, parmi lesquels : Conseiller au Cabinet d'Alain Poher, alors que ce dernier était Président de la République par intérim, Secrétaire général pour l'administration du Ministère de la défense, Membre du Conseil Supérieur de la Magistrature, Membre de la Commission de l'informatique et des libertés, Président de la Cour du droit d'asile. Conseiller d'Etat Honoraire, François BERNARD est toujours Vice-Président de la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation. Après avoir été fait Chevalier, Officier, puis Commandeur, François BERNARD avait été élevé à la dignité de Grand Officier et désormais à celle de Grand-Croix de la Légion d'Honneur. Il est également Commandeur de l'Ordre National du Mérite. Cette brillante carrière et ces hautes distinctions n'ont pas altéré ses qualités de simplicité, de modestie, de dévouement, ainsi que sa très grande capacité d'écoute qui lui ont permis de gagner la sympathie de tous.

Notre Amicale est fière de compter parmi ses membres une personnalité aussi éminente.

Guy FOUCHET

III Carnet rose

L'AECLC vous fait part des grandes joies survenues au sein des familles de nos amis :

BIENVENUE DANS NOTRE MONDE !

CHLOE, le 26 septembre 2020 au foyer de Charlotte et Clément CHARRIER, petite-fille de Chantal et Bertrand CHARRIER

III Une rencontre insolite

J'AI RENCONTRÉ MARIE DES POULES À MONTPARNASSE...

Je l'ai manquée une première fois en mars de cette année 2020. J'avais repéré l'affiche sur la colonne Morris de mon quartier : un spectacle autour de George Sand à Paris, une presse unanime autour de sa présentation au festival d'Avignon, c'est un évènement à ne pas manquer pour la Berrichonne que je suis. Et puis, la Covid 19 est arrivée et avec elle, le confinement et la fermeture des théâtres ...

Ce fut une divine surprise de retrouver Marie à l'affiche en septembre, interprétée par une merveilleuse actrice, Béatrice Agenin (ceux qui ont pu assister à l'Hommage à Jean-Louis Boncoeur « Je m'appelais Edouard Lévêque » organisé le 27 avril 2019 par l'association Coup d'pouce La Châtre, voir l'article de Claude Augereau dans le bulletin AECLC 2020, en 2019 ont pu apprécier son talent dans le même registre).

C'est l'histoire vraie de Marie Caillaud, une petite paysanne du Berry entrée au service puis devenue gouvernante de George Sand. En la faisant jouer dans ses pièces, puis en lui apprenant à lire et à écrire, l'écrivaine va transformer la jeune domestique inculte en femme éclairée, libérée du carcan de la soumission liée à son sexe et à son statut social.

Dans cette pièce délicieuse écrite par Gérard Savoisien, Béatrice Agenin incarne successivement trois personnages féminins : Marie à 11 ans, vive et spontanée, Marie adulte amoureuse de Maurice puis éloignée par sa « bienfaitrice » et enfin George Sand, femme libre mais aussi mère attentive au statut social de son fils... L'actrice passe de l'une à l'autre avec une aisance incroyable tant par la voix, on adore son accent berrichon, que dans son jeu de scène. Arnaud Denis, en alternance avec François Nambot, interprète Maurice, fils gâté, jeune homme léger et pourtant attachant.

J'ai passé une excellente soirée, car tout est réussi dans cette pièce qui a obtenu le Molière 2020 du meilleur spectacle du théâtre de droit privé et Béatrice Agenin, le Molière de la meilleure comédienne dans un spectacle de théâtre privé. A l o r s

qu'un confinement vient d'interrompre à nouveau les représentations, et en attendant de voir la pièce à Paris ou probablement plus tard sur le petit écran, n'hésitez pas à retrouver Marie des Poules sur le net : <https://www.theatremontparnasse.com/marie-des-poules-3/>

Martine ANNEDE-HUGUET

|| Ils nous ont quittés

Professeur **Christian LAFAIX**, le 2 décembre 2019

Michèle BOURG née FROMENTEAU, le 7 décembre 2019

Jean MASSET, le 26 février 2020

Yvonne BOURG, le 5 mai 2020

Yves PECHER, le 30 mai 2020

Yvonne PLET née PRIVAS, le 1^{er} juin 2020

Jacqueline DOUFFET née ROBIN, le 17 septembre 2020

Yves RIVIERE, le 26 octobre 2020,

l'AECLC présente à leur famille ses condoléances attristées et les assure de sa sincère amitié.

Guy FOUCHET nous parle du Professeur Christian LAFAIX



Christian LAFAIX, notre « Ancien » fidèle à l'Amicale, Professeur de Médecine est né le 13 août 1932 dans la « Maison Pointue » de ses grands-parents Jeanne et Louis Lafaix (sabotier). Fils d'André Lafaix, instituteur, il a fait ses études secondaires à partir de 1943 au Collège de La Châtre. Des « anciens », comme François BERNARD venu de l'Est de la France occupée, se souviennent de l'avoir eu comme bon camarade.

Après son Bac obtenu en 1950, il s'oriente vers des études de médecine à Poitiers, puis à Paris et devient Agrégé, à 33 ans, en 1965 dans la discipline des maladies infectieuses et tropicales, ce qui l'a conduit à Dakar.

Il en a rendu compte dans le discours de Président du banquet de l'Amicale en 2003 et a évoqué le souvenir de Léopold Senghor lors de l'hommage que j'avais organisé en 2002 en ma qualité de Président de l'Alliance des Anciens de la Cité Internationale Universitaire de Paris.

Je pense que le témoignage émouvant, lors de ses obsèques de deux médecins, son cousin Robin et sa cousine Catherine, celle-ci le remerciant de lui « avoir sauvé la vie », reflète très bien la personnalité modeste, simple et d'une haute tenue morale de Christian Lafaix. Remercions la famille de nous avoir permis de reproduire ici la plus grande partie du texte.

« Cher Christian,

Nous avons le cœur bien triste aujourd'hui. Tu as tellement compté dans notre vie que nous voulons en témoigner et te remercier. Nous n'oublions pas que c'est grâce à toi que le Sénégal nous a passionnés dès que nous t'avons entendu en parler à ton retour de Dakar. Tu y as passé des années heureuses en famille : professeur de médecine infectieuse et tropicale, tu as créé un service hospitalo-universitaire, mis en place les premières facultés de médecine d'Afrique de l'ouest, fait de la vaccination, de la prévention et de l'éducation en milieu agro pastoral. Tu as fait évoluer les mentalités et les thérapeutiques, allant même jusqu'à parler le wolof et établir des partenariats toujours existants entre la France et le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali...!

Je n'oublie pas que tu m'as sauvé la vie, à l'âge de 20 ans.

C'est toi qui es venu me chercher à la maternité où Raphaël venait de naître pour m'hospitaliser dans ton service de l'hôpital de VSG, au 6^e contagieux. Tu en étais le jeune patron et c'est toi qui as fait le diagnostic et qui m'a soignée pendant de longues semaines en créant autour de moi un cocon de douceur. C'est grâce à toi, qui as fait désinfecter l'ascenseur et le couloir du service, que j'ai enfin pu faire la connaissance de mon fils déjà âgé de 3 semaines.

Je n'oublie pas que c'est toi qui m'as encouragée à reprendre mes études de médecine une fois remise sur pied ! Et que c'est grâce à toi que j'ai vécu une expérience inoubliable de médecine humanitaire, en plein été, au fin fond du Sénégal !

C'est à ce moment que nous avons retissé des liens familiaux (mariages de Florence et Corinne, visites à La Châtre ...). Tu parlais de tes parents, de ta famille, de tes enfants et petits-enfants avec beaucoup d'amour et de fierté.

Nous n'oublions pas que tu as été un professeur de médecine infectieuse, tropicale et interne passionné et passionnant. Tes cours étaient vivants, structurés, faciles à suivre et à retenir car toujours illustrés d'anecdotes. Tu étais notre Maître, avec un grand M et nous te respections sans te craindre.

Au lit du malade, tu étais d'une grande gentillesse et d'une douceur infinie. La visite se faisait avec respect, empathie, pudeur, simplicité, un sourire permanent au coin des lèvres, sans esbrouffe ni prétention. Quel bel exemple !

Tu nous as appris à examiner les malades et surtout à aimer ça. Tu répétais sans cesse :

" la clinique, la clinique ! ".

Tu nous as montré comment écouter, expliquer avec des mots simples et clairs des pathologies parfois très complexes. Jamais tu ne cherchais à mettre un externe ou un interne en difficulté, tu aidais au contraire les timides à s'exprimer.

Ton charme opérait sur tous ceux qui te côtoyaient.

Je n'oublie pas non plus le bazar très organisé de ton bureau où tu étais le seul à trouver, dans les montagnes de papiers empilés du sol aux fenêtres, LA publication ou LE dossier convoité ! Tu effectuais sans cesse des études, publiais des articles dans des revues internationales, faisais passer des thèses, dont les nôtres, écrivais des livres de médecine pour les étudiants Malgré tous ces lauriers, ces titres, ces distinctions, tu es toujours resté simple, chaleureux, accessible.

.....Nous n'oublions pas toutes ces formations post universitaires que tu nous as préparées, bénévolement, pendant des années sur les sujets que nous choissions. Nous n'oublions pas l'accueil chaleureux que tu nous as toujours réservé, quand jeunes généralistes installés et parfois paumés, nous avons besoin d'un conseil, d'une idée de bilan, d'un diagnostic ou d'un lit en urgence pour un de nos patients.

Tu n'as jamais dénigré cette médecine générale qui était notre passion à nous, et tu as toujours su effacer le fossé qui existait entre hospitalo-centrisme et médecine de ville. Et toujours avec bienveillance, savoir et simplicité, simplicité qui te venait sans doute de tes parents berrichons. Je n'oublie pas que tu as dû un jour quitter ton service et ton cher hôpital, la mort dans l'âme, pour prendre ta retraite. Mais tu en as décidé autrement ! Tu es devenu médecin dans une maison de retraite médicalisée ! Tu soignais des personnes âgées, mais toi tu ne l'étais toujours pas ! Avec ton savoir sans cesse mis à jour, ta mémoire infallible, ta gentillesse et ton empathie, tu as continué à exercer ta passion, ta vocation pendant quelques années supplémentaires. Pour tout cela, nous voulons, du fond du cœur, te dire un grand Merci cher Christian. »

Michèle BOURG-FROMENTEAU : une vie consacrée à la vielle



Née en 1937 à Aix-les-Bains où son père était clerc de notaire, Michèle arrive très jeune en Berry, ses parents souhaitant quitter la Savoie avant la déclaration de guerre. Elle effectue ses classes primaires à Poulaines où son père vient d'acheter une étude et poursuit ses humanités au collège à Châteauroux, mais en classe de 3ème elle est contrainte d'arrêter en raison d'une grave maladie. Premier coup du sort qui l'oblige à rester à Poulaines où elle s'ennuie. Ses parents achètent, alors, une vielle pour sa sœur et une pour elle ; commence une période où l'instrument meublera sa vie : toutes les deux maîtrisent très vite le « coup de poignet » et déjà en duo les deux sœurs participent à de nombreuses fêtes folkloriques et animent à Paris plusieurs réunions de sociétés berrichonnes. A partir de 1956, elles accompagnent les « Thiaulins de Lignières » et les « Compagnons de la Clairefontaine » de Poitiers au cours de nombreux déplacements en Europe. Hélas cette période heureuse ne dure pas. En 1958, un nouveau coup du sort arrête brutalement leurs projets : sa sœur chérie est tuée dans un accident de la route ; c'est Michèle qui conduisait, elle ne se remettra jamais de ce drame.

Après plusieurs mois de silence, courageuse, Michèle retrouve son instrument qui lui apporte évasion et réconfort et en 1964 France Vernillat, productrice à Radio-France la contacte pour participer à l'émission « Histoire d'un instrument » ; elle découvre à cette occasion la musique baroque pour vielle et effectue, désormais, de nombreuses recherches à la Bibliothèque nationale. En 1966 elle se marie. Mais tout en gardant ses contacts avec ses amis de folklore, elle intègre le « Groupe d'instruments anciens de Paris » dirigé par Roger Cotte avec lequel elle participe à de nombreux concerts en France et à l'étranger et enregistre plusieurs disques.

En 1976, le destin frappe à nouveau, cette fois de manière heureuse, à l'occasion des cérémonies de célébration du Centenaire de la mort de George Sand. Jean-Louis Boncoeur contacte Michèle pour participer à l'élaboration du programme des festivités : elle propose une rencontre entre musiciens et luthiers (vielle et cornemuse). Sans s'en douter, elle débute une aventure qui la conduira à créer un festival de musique traditionnelle qui deviendra l'un des plus importants d'Europe. Se consacrant désormais entièrement à cette manifestation, Michèle arrête ses concerts et pendant 25 ans, entourée de nombreux amis fidèles et dévoués, elle parcourt avec son mari l'Europe à la recherche de contacts et de groupes étrangers. Malgré sa discrétion son travail est reconnu par ses pairs. En 1991, Georges Lubin lui remet les insignes de Chevalier des Arts et des Lettres ; elle sera promue Officier en 2001. Elle recevra en 2009, des mains de Nicolas Forissier, l'Ordre National du Mérite.

Au cours de sa vie active, Michèle, par pudeur, n'évoqua jamais la mémoire de sa sœur Nicole, ancienne élève du Collège, mais avec détermination et volonté elle a toujours eu à cœur d'honorer son souvenir. En 2000, déjà atteinte par la maladie qui devait l'emporter, Michèle se retire de l'organisation du festival et commence un combat quotidien contre le mal qui la ronge. Avec courage et humilité elle cache son handicap mais depuis un an elle se rendait compte que la lutte devenait inégale. Michèle est partie rejoindre sa sœur chérie, son immense espérance...

Maurice BOURG



**Charcuterie
Plats à emporter
Traiteur**

**AMBIANCE TRAITEUR
AUFRERE**

174, rue nationale - 36400 LA CHATRE
Tél. : 02 54 31 17 99



Claude AUGEREAU nous parle d'Yves PECHER



Notre ami Yves, est né le 22 août 1941 à Crevant. Fils d'instituteur, il a tout d'abord suivi ses parents à Vicq-Exempt, puis à Lignerolles. Ce furent ses plus belles années, ses premières bêtises, ses premiers copains. Il y a une dizaine d'années, il a créé l'Association des Anciens Elèves de Lignerolles, pour prolonger ses souvenirs d'enfant. A 12 ans, il quitte le cocon familial pour devenir interne au collège de La Châtre, bons et mauvais souvenirs d'une vie rigoureuse. Plus tard, il a aimé partager ces moments vécus en devenant membre puis trésorier adjoint de l'association des Anciens élèves du Collège et du Lycée. A la fin de la 1^{ère}, il entre dans la vie active et passe le concours des postes. Propulsé à Paris, il est vite rappelé pour faire son service militaire. Après un bref passage au camp de Souge, il est envoyé en Algérie. Il reviendra 2 ans plus tard, très marqué par cette période. A son retour, il reprend son poste d'ambulancier à Paris, où il gravira les échelons. Très attaché à sa campagne natale, il attend année après année sa mutation dans l'Indre. Il rencontre Arlette Aubrun (ancienne élève du CC) professeur de collège à Sainte-Sévère. Ils se marient en mars 1970 et ont des jumelles, Muriel et Valérie. Yves revient alors dans son Berry. Devenu contrôleur des postes, il officia tout d'abord à Orsennes puis à Aigurande et enfin à Sainte-Sévère. Amoureux de son Berry, il aimait également partir chaque année avec sa famille à la découverte des autres régions de France. Les naissances d'Elodie, puis Maxence, et enfin Emeline, lui ont permis de devenir un grand-père comblé. A la retraite, Yves et Arlette en profitèrent pour faire le tour de l'Europe. Homme de la nature, adorant la pêche, la cueillette des champignons, des châtaignes et autres, c'est dans la campagne qu'il aimait se ressourcer. Son jardin était aussi sa passion.

La vie n'aura pas toujours été simple pour lui, le décès de Valérie une des jumelles et ses problèmes de santé ont eu un fort impact sur lui. Malgré son récent AVC, il avait à cœur de se battre pour reprendre sa vie normale mais il s'inquiétait beaucoup des lourdes tâches imposées à son épouse Arlette liées à sa dépendance. Son décès le 30 mai 2020 à l'hôpital de Châteauroux suite à son opération de la vésicule biliaire a surpris tout le monde. Yves a toujours été très actif et discret au sein de l'AECLC.

Philippe LAPLAUD nous parle de son ami Jacques VERDIER

Jacques Verdier est pour moi indéfectiblement lié à mon enfance et à mon adolescence à Crozon-sur-Vauvre. Il était lui-même fortement enraciné dans ce petit village du Boischaut Sud, sa grand-mère y avait tenu une petite épicerie, son père y possédait un atelier de mécanique et, conjointement avec son épouse, s'occupait de la pompe à essence du village, une pompe « à l'ancienne » à commande manuelle, que les jeunes générations ont sans doute du mal à imaginer. Sa mère fut, de plus, maire du village de 1965 à 1977.

Jacques accomplit tout son parcours de lycéen à La Châtre jusqu'en juin 1962 pour, ensuite, fréquenter différents établissements d'enseignement supérieur (dont le Lycée Lakanal à Sceaux). Étant un peu plus âgé que moi, nous ne nous croisâmes au Lycée George Sand que durant 3 années scolaires car il était déjà en classe de seconde lorsque j'entrais en sixième. De plus il était interne alors que j'étais externe. C'est donc à Crozon-sur-Vauvre que nous étions le plus en contact. Malgré cette différence d'âge nous échangeons beaucoup sur différents sujets et parcourions inlassablement la campagne Berrichonne à pied, en vélo et en vélomoteur : c'est à lui que je dois ma première « balade » en vélomoteur (prêté par lui !). Nous nous sommes ensuite perdus de vue et, alors que j'avais quitté le Berry, il resta fidèle tant à sa région qu'à sa commune d'origine et accomplit l'intégralité de sa carrière d'ingénieur aux services techniques de la mairie de Châteauroux.

Ma consternation fut donc immense lorsque, fin septembre 2019, 3 jours avant le banquet annuel de l'AECLC à l'occasion duquel je pensais le retrouver, j'appris son décès brutal. J'eus, malgré tout, la satisfaction d'être présent lors de ses obsèques, dans cette église de Crozon-sur-Vauvre en face de laquelle j'ai grandi et sur les lieux mêmes où tant de souvenirs communs nous réunissaient.

Jacques était, de plus, un adhérent assidu de l'AECLC. Quoi d'étonnant pour quelqu'un qui y a effectué 7 années scolaires et a pu y bénéficier d'un enseignement de qualité qui a déterminé son parcours professionnel ?

**En nous associant nous pouvons retrouver d'anciens
ou d'anciennes camarades de collège ou de lycée
qui ont été perdu(e)s de vue !**

Par ailleurs, si vous avez des documents ou des photos concernant vos années de collège ou de lycée ou des anecdotes à nous raconter, nous vous remercions de bien vouloir les transmettre à Claude Augereau-Lévêque, Archiviste :

- par courrier : 148 rue Nationale - 36400 La Châtre
- par mail : claude.augereau148@orange.fr

III Renseignements utiles

- ◆ LE MONTANT DE LA COTISATION est de : **25** € pour une personne
30 € pour un couple
10 € pour les jeunes de moins de 30 ans

Les dons sont laissés à votre appréciation

- ◆ LA COTISATION EST PAYABLE AU 1ER TRIMESTRE DE L'ANNÉE CIVILE

A adresser à : Marie-Christine MARAIS-CHAUVET - 16 rue Gallieni - 36400 LA CHÂTRE

Vous pouvez consulter le site web de l'AECLC
<http://www.aeclc.org>

III Remerciements

Le Conseil d'administration tient à remercier pour leur soutien :

- Le Conseil départemental.
- La Municipalité de La Châtre.
- Tous ceux qui fournissent des documents pour le bulletin et plus spécialement nos amis de la presse : Danielle, Evelyne, Denis, Jean-Charles et Ludovic.

Nous remercions également tous les annonceurs qui ont permis par leur publicité,
la parution de ce bulletin réalisé avec la coopération de
l'Imprimerie George Sand.

Editeur : Amicale des Anciens Elèves du Collège et du Lycée George Sand de La Châtre
Association Loi 1901

Hôtel de Ville - 36400 La Châtre

Directrice de la publication : Marie-Christine MARAIS-CHAUVET

Comité de rédaction : Martine ANNEDE, Martine AUGAT, Jean-Claude BOURY

Crédit photos : Claude AUGEREAU-LEVEQUE

Imprimeur : Imprimerie George Sand - 36400 La Châtre

Date de dépôt légal : 4 décembre 2003

Date du tirage : Décembre 2020



Z.I. les Ribattes - B.P. 324
36400 LA CHÂTRE

Tél : 02 54 06 11 11 - Fax : 02 54 06 11 19
imprimerie.george-sand@wanadoo.fr

IMPRIMEUR
d'émotions

- De la Création à la Finition -

Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



ST-AMAND-MONTROND
Rte de Bourges
02 48 96 66 31

—
LA CHÂTRE
Rue des Ajoncs
02 54 48 35 40

—
CHÂTEAUROUX
371 Av de Verdun
02 54 35 57 60

—
CHÂTEAUMEILLANT
9 Rte de beddes
02 48 61 42 27

—
AIGURANDE
La Combette
02 54 06 39 40

KrysTM

Optique Audition

La Châtre
02 54 48 20 54

vision plus

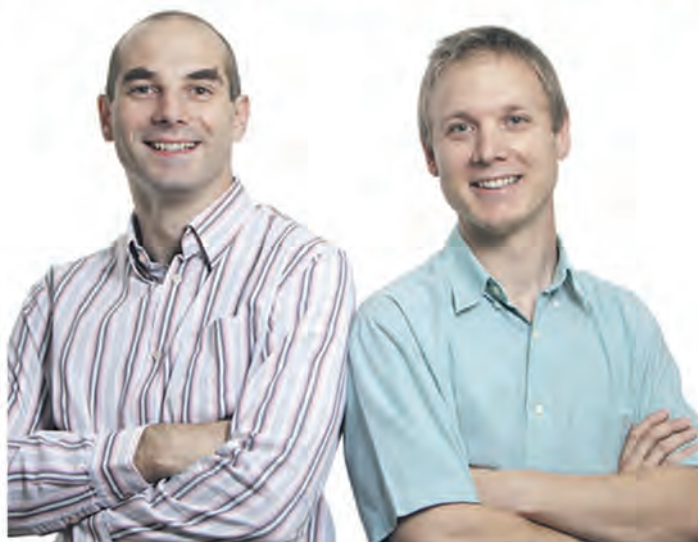
Lignières
02 48 60 09 08

Châteaumeillant
02 48 61 35 99



1FOGENIE

L'avenir de votre informatique



**Un expert de l'Informatique reconnu
et certifié**

**L'avantage d'un Interlocuteur unique
et proche de vous**

Une équipe réactive et dynamique



8 rue Ajasson de Grandsagne à LA CHÂTRE
388 Avenue de La Châtre à CHATEAUROUX
29 Rue Henri Laudier à BOURGES

Tel : 02 54 48 21 12 - Fax : 02 54 48 48 97 - Mail : contact@1fogenie.fr
<http://www.1fogenie.fr>